

DE MEILLEURES CONDITIONS-CADRE POUR LA PETITE HYDRAULIQUE

Le 1^{er} avril 2019 sont entrées en vigueur les ordonnances révisées sur l'énergie (OEnE) et sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER), avec de nombreux ajustements pour les petites centrales hydrauliques (PCH).

La révision la plus importante concerne le maintien de la RPC (rétribution à prix coûtant) pour les PCH «notamment agrandies ou rénovées» qui ne peuvent pas atteindre le niveau minimum de production pour des motifs qui ne leur sont pas imputables. Le Conseil fédéral a ainsi annulé la modification entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 qui exigeait le remboursement de la RPC en cas de production minimale non atteinte pour cause de sécheresse. A noter que ce nouveau principe s'applique également à 2018 (annexe 1.1, chapitre 6.5, de l'OEnER).

De plus, les délais qui s'appliquaient au système de rétribution de l'injection ont été considérablement allongés. D'une part, le premier rapport d'avancement du projet peut être présenté quatre ans au plus tard après l'octroi de la garantie de principe. D'autre part, le délai de mise en service est désormais de douze ans (contre six auparavant). Et un détail important: ces délais sont suspendus en cas de procédures de recours que ce soit au niveau de la planification, de l'obtention de la concession ou du permis de construire (OEnER art. 23 al. 2bis et 3 et annexe 1.1, chapitres 5.2.1, 5.2.2.2 et 5.3.1).

D'autres changements encore à citer:

- Les primes d'injection courant depuis le 01.01.2018 seront adaptées à la TVA réduite. (OEnER art. 16 al. 4).
- Afin de garder leur droit à la rétribution, les exploitants dont la production électrique est vendue au prix du marché de référence (c'est-à-dire via le groupe-bilan Energie renouvelable - GB-ER- /Swenex) doivent accepter les directives approuvées par le GB-ER.

Enfin, l'OEnER présente de nouvelles conditions au niveau des regroupements de consommation propre (RCP). Ainsi, le périmètre d'un RCP peut désormais être étendu de part et d'autre d'une



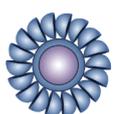
route, d'une voie ferrée ou d'un cours d'eau. Cette adaptation devrait être intéressante pour les PCH qui, historiquement, assuraient l'approvisionnement énergétique d'une entreprise ou d'un quartier. La substitution de l'électricité issue du réseau conduira indirectement à une rémunération nettement plus élevée, ce qui constitue une adaptation majeure, voire vitale, pour certaines PCH.

Le communiqué de presse du Conseil fédéral, daté au 27.02.19, se trouve sous: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74129.html>



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.



**Programme petites
centrales hydrauliques**
www.petitehydraulique.ch

BRÈVES

NOUVELLE CONCEPTION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ, PRODUCTION HIVERNALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le système de rétribution de l'injection actuel se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2022. Pour la période future, il avait été demandé au Conseil fédéral (CF), conformément à l'art. 30, al. 5 de la Loi sur l'énergie, de mettre au point d'ici 2019 un modèle proche du marché, favorisant le développement des énergies renouvelables. Les détails de ce modèle ont été diffusés lors de la consultation de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl). Ainsi, la majeure partie de l'approvisionnement de base devrait être d'origine renouvelable et indigène. De plus, la petite hydraulique (PH) devrait bénéficier du principe de neutralité entre les diverses technologies au niveau des conditions-cadre, ce qui signifie un même traitement pour la PH et les autres sources d'électricité renouvelables. On peut également supposer que la production hivernale devrait être valorisée, comme le confirmait l'ElCom en novembre.

Presque simultanément paraissaient les scénarios climatiques élaborés par MétéoSuisse et l'Ecole polytechnique de Zurich (ETHZ) avec des hivers plus humides et des étés plus secs. Ainsi, pour les PCH dont le bassin versant est à basse altitude, la production aura tendance à se concentrer sur l'hiver. A noter également le nouveau modèle hydrologique, mis au point par des chercheurs du WSL (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage). Dans l'ensemble, les conditions-cadres évoluent donc à moyen terme en faveur des PCH.

Communiqués de presse:

- CF: consultation sur la révision de la LApEl (17.10.2018) <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-72549.html>
- Elcom: incitations pour la production hivernale (29.11.2018) <https://www.elcom.admin.ch/elcom/fr/home/documentation/medienmitteilungen.msg-id-73132.html>
- MétéoSuisse/ETH: scénarios climatiques, la Suisse se réchauffe (13.11.2018) <https://www.meteosuisse.admin.ch/home/actualite/infos.subpage.html/fr/data/news/2018/11/scenarios-climatiques-ch2018-la-suisse-continue-de-se-rechauffer.html>
- WSL: hydroélectricité et sécheresse à long terme (06.12.2018) http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news_181206_communique_de_presse_prevoir_la_secheresse_a_long_terme.aspx

SUISSEENERGIE: JUSQU'EN 2030

En décembre 2018, le Conseil fédéral a accepté le nouveau plan d'actions de SuisseEnergie pour les années 2021-2030, soit un mandat de 44 millions de Francs. Créé en 2001, le programme SuisseEnergie se définit en tant que plateforme de sensibilisation, d'information, de conseil, de formation et d'assurance qualité dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Par là-même, il vise à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-73271.html>

2019: MOINS D'ATTENTE, PLUS DE CONTRIBUTIONS?

En novembre 2018, l'OFEN annonçait qu'en 2019, les moyens disponibles pour soutenir les installations de production d'électricité issue d'énergies renouvelables, devraient être plus élevés. Ceci est dû à l'augmentation des prix de l'électricité et aux liquidités suffisantes du fonds alimenté par le supplément perçu sur le réseau. Dès lors, les listes d'attente seront sensiblement réduites et les délais d'attente raccourcis. Il était même annoncé que le montant dédié aux contributions d'investissement pour la petite hydraulique augmenterait aussi considérablement.

STATISTIQUES SRI POUR 2018

Le rapport annuel de Pronovo n'étant pas disponible à la date de parution de cette newsletter, les chiffres suivants sont issus du «Cockpit» pour le 4^{ème} trimestre 2018.

Au 01.01.19, 582 PCH au bénéfice du SRI (système de rétribution à l'injection) sont en service (soit 7 de plus depuis le 01.10.2018 – cf. newsletter n°36), ce qui représente une puissance électrique installée totale de 439 MW (+ 12 MW) et une production électrique effective de 1'587GWh/an (+ 34 GWh). Ainsi, la petite hydraulique assure toujours, à hauteur de 45%, la plus grande part de la production totale de toutes les installations renouvelables en service et au bénéfice du SRI.

De plus, avec une rétribution moyenne de 10.3 ct/kWh, sans tenir compte du prix du marché de référence, c'est l'électricité d'origine renouvelable qui s'avère la plus rentable après l'éolien, à 9.6 ct/kWh (la moyenne pour la biomasse, le photovoltaïque, l'éolien et l'hydraulique étant de 14.5 ct/kWh) - ces chiffres sont similaires à ceux émis au 01.10.18.

Pour la liste d'attente, 296 PCH y sont encore inscrites, soit 137 de moins depuis le 01.10.2018. Quant à celles, encore hors service, et ayant obtenu une décision positive pour le SRI, leur nombre est passé de 125 à 97. **Ainsi, de nombreux sites hydrauliques sont sortis du système de rétribution.**

Fiche sur les chiffres du SRI pour le 4^{ème} trimestre 2018 (Pronovo cockpit) disponible sous:

<https://pronovo.ch/fr/services/rapports-et-publications/>

DES GLACIERS ET DES CHIFFRES

Depuis 1980, le recul des glaciers se traduit par une hausse moyenne de 1.4 TWh par an, soit 4% de la production hydroélectrique totale du pays. C'est ce que montre une étude menée en collaboration avec les universités de Lausanne, Fribourg et Zurich, l'EPFL, l'ETH Zurich et le WSL, et financée par le FNS et le SCCER-SoE (Swiss Competence Centre for Energy Research – Supply of Electricity). Autres chiffres et conclusions tirés de l'étude:

- 9% de la production hydraulique des centrales valaisannes sont issus de la fonte des glaciers. Cette part devrait diminuer de moitié, mais plus tardivement par rapport aux autres régions suisses, en raison de l'altitude élevée des barrages et de la taille des glaciers concernés.
- L'eau tombant sur 93% de la superficie du pays est turbinée au moins une fois sur sol helvétique.
- Le ralentissement de la fonte des glaciers et l'application de la Loi sur la protection des eaux entraîneront chacun une baisse de l'électricité d'origine hydraulique du même ordre de grandeur. Cette perte devrait pouvoir être compensée par l'extension de la capacité hydroélectrique envisagée par la Stratégie énergétique 2050.

Ainsi, le ralentissement du recul des glaciers prévu pour la fin du XXI^e siècle devrait rester une bonne nouvelle, même pour les hydroélectriciens.

www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-180906-communique-de-presse-fonte-des-glaciers-un-impact-faible-sur-la-production-hydroelectrique-suisse.aspx,
<https://eartharxiv.org/7z96d/>

3^{ème} CORRECTION DU RHÔNE: LA SUITE

En décembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé un crédit d'ensemble de près d'un milliard de francs, valable durant la

période 2020-2039 pour la 2^{ème} étape du projet de protection contre les crues dans la vallée du Rhône. S'étendant sur 162 km, principalement dans le canton du Valais mais aussi sur territoire vaudois, la 3^{ème} correction du Rhône vise à accroître la sécurité pour les quelque 100'000 personnes vivant dans la vallée et à mieux protéger certains biens matériels (d'une valeur totale évaluée à 10 milliards de francs). Les cantons du Valais et de Vaud, maîtres d'ouvrage du projet, estiment que les coûts totaux de la 3^{ème} correction du Rhône pourraient s'élever à 3.6 milliards de francs, avec des travaux jusqu'au milieu du siècle.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-73378.html>

HYDROLIENNES: 4 SUR LE RHÔNE LYONNAIS

320 kW de puissance installée pour une production annuelle d'environ un million de kWh et un investissement de 1.7 million d'euros: ce sont les chiffres annoncés pour les 4 hydroliennes inaugurées sur le Rhône en amont de Lyon (Caluire et Cuire), en décembre 2018. Ce projet est issu d'un partenariat entre Voies navigables de France, établissement public chargé de gérer l'essentiel du réseau des voies navigables, Hydroquest, société grenobloise spécialiste des hydroliennes et Hydrowatt, filiale du groupe énergétique lyonnais UNITE. Il s'agirait d'une 1^{ère} mondiale en termes de batteries d'hydroliennes fluviales. Et pourquoi «hydrolienne»? Car la conception est de type éolien, avec transformation de l'énergie cinétique d'un courant d'eau fluvial, ou marin, en énergie mécanique.

www.aqueduc.info/A-Lyon-quatre-hydroliennes-fluviales-installees-sur-le-Rhone, www.hydroquest.net/2018/12/



Une des 4 hydroliennes, photo Hydroquest



Centrale du Chanet, photo Viteos

11 MAI 2019, JOURNÉE TECHNIQUE DE SSH À NEUCHÂTEL

La journée technique de l'association de la petite hydraulique Swiss Small Hydro, SSH, aura lieu cette année à Neuchâtel le samedi 11 mai. Au programme: assemblée générale, présentations sur la commercialisation directe, sur la dévalaison des poissons avec quelques projets en Suisse romande et visites des centrales de Viteos. Date limite d'inscription: 26 avril 2019.

<https://swissmallhydro.ch/fr/events/assemblee-generale-et-journee-technique-de-swiss-small-hydro/>

DU 26 AU 27 SEPTEMBRE 2019, 22^{ème} FORUM INTERNATIONAL DE LA PETITE HYDRAULIQUE À RORSCHACH

Le Forum international germanophone est de retour en Suisse cette année. Organisée autour de présentations et de stands d'exposition, la manifestation ouvre à nouveau une plateforme de dialogue et de partage d'expériences entre les différents acteurs du milieu.

<https://www.kleinwasserkraft-anwenderforum.de>

LA PETITE HYDRAULIQUE PASSE À LA TV

En novembre 2018, France 2 diffusait un reportage de 3 minutes faisant la part belle à l'hydroélectricité à travers la réhabilitation d'un site en Ariège et la réalisation d'un nouvel aménagement dans le massif des Écrins (Isère).

https://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/electricite-des-centrales-hydroelectriques-pour-preserver-l-environnement_3076045.html

HYDROPOWER EUROPE: POUR UN REGROUPEMENT AU NIVEAU EUROPÉEN

HYDROPOWER EUROPE est une initiative multi-partenaire soutenue par le programme Horizon 2020 de l'Union européenne qui vise à regrouper toute la communauté hydroélectrique européenne (industrie, recherche, responsables politiques, exploitants, ONG, environnementalistes,...). L'objectif? Définir un programme stratégique de recherche et d'innovation et une feuille de route technologique visant à aider les autorités de financement. Coordonné par l'ICOLD (International Commission on Large Dams), le projet se développera sur la base des réactions recueillies sur la plateforme de consultation et lors d'ateliers régionaux et techniques (workshops en Suède, à Lausanne puis en Crète), le tout combiné à des analyses d'experts.

- Site du projet: <https://hydropower-europe.eu>
- Plateforme de consultation: <https://consultation.hydropower-europe.eu/hydropower-europe-consultation-programme/>
- EREF (Fédération européenne des énergies renouvelables): www.eref-europe.org/activities/campaigns/

EN FRANCE, D'AUTRES REGROUPEMENTS HYDRAULIENS

Les regroupements ont le vent en poupe pour les acteurs de l'hydroélectricité. En France, par exemple, deux processus se développent: les réseaux d'acteurs et les parcs hydrauliques.

Ainsi, aux côtés de France Hydroélectricité, syndicat de la petite hydroélectricité, s'organisent d'autres réseaux d'acteurs, tel Hydro 21. Ouverte notamment aux hydrauliciens suisses, cette association, basée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, vise une action plutôt auprès des petites et moyennes entreprises dans une optique commerciale. Et d'organiser chaque année des rencontres d'affaires: prochaine date, le 18 juin 2019, à Grenoble.

D'un autre type, les fonctionnements en régie témoignent de cette volonté d'associer à la fois les acteurs, les sites de production et la gestion de leurs exploitations. Le magazine Puissance Hydro de janvier 2019 dresse un dossier sur les créations ou extensions de parcs hydrauliques. Car EDF et Engie n'ont pas le monopole de la production hydraulique française. En 3^{ème} position arrive Hydrocop avec 18 entreprises locales de distribution, 27 centrales hydrauliques, soit un total de 77 MW et 350 GWh/an. Citons également GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) avec 11 centrales hydrauliques, soit un total de 25 MW et 95 GWh/an.

<https://www.hydro21.org>, <https://www.puissance-hydro.fr>

AGENDA

Avril 2019

- **4 avril 2019**, Berne: assemblée générale du réseau des femmes ingénieures de l'eau, Newi, <http://wasseringenieurinnen.ch/events>
- **16 avril 2019**, Andelfingen: Cours sur la revitalisation des cours d'eau (en allemand) <https://www.pusch.ch/umweltagenda/revitalisierung-von-fliessgewaessern-grundlagen-fuer-die-planung-431/>
- **25 / 26 avril 2019**, Graz (Autriche): «Digitalization in Hydropower», séminaire sur les aspects numériques de l'hydroélectricité (en allemand et en anglais), organisé par VGB, https://www.vgb.org/en/digitalization_hydropower_19.html

Mai 2019

- **11 mai 2019**, Neuchâtel: Assemblée générale et journée technique de Swiss Small Hydro, <https://swissmallhydro.ch/fr/ueber-uns-2/fachtagung/>
- **14 - 16 mai 2019**, Paris: Congrès international de l'hydroélectricité, <http://congress.hydropower.org/>
- **14 mai 2019**, Zurich: Cours sur la revitalisation des cours d'eau (en allemand), <https://www.pusch.ch/umweltagenda/revitalisierung-von-fliessgewaessern-grundlagen-fuer-die-planung-431/>
- **16 mai 2019**, Berne: randonnée sur le thème des poissons organisée par l'Agenda 21 pour l'eau (en allemand), <https://swissmallhydro.ch/de/events/wasser-agenda-21-erfa-fischwanderung/>

Juin 2019

- **1 juin 2019**, sur toute la Suisse: journée suisse des Moulins, www.muehlenfreunde.ch/fr/millday/index.html
- **4 - 6 juin 2019**, Rapperswil: Cours sur l'entretien des cours d'eau (en allemand), <https://www.pusch.ch/umweltagenda/gewaesserwart-pflege-und-unterhalt-314/>
- **6 / 7 juin 2019**, Saint-Etienne (France): 11^{èmes} rencontres du syndicat France Hydro Electricité, www.france-hydro-electricite.fr/agenda/les-rencontres
- **18 juin 2019**, Grenoble (France): Business hydro 2019, 4^{ème} édition des rencontres d'affaires de la filière Hydro, organisées par Hydro 21, www.business-hydro.fr
- **18 / 19 juin 2019**, Grafenort (OW): Cours de perfectionnement, en allemand, sur la protection contre les crues, organisé par la CIPC, www.swv.ch/fr/manifestations/manifestations-asae/cours-cipc/

Août 2019

- **30 août 2019**, Sion: 8^{ème} édition de la journée Smart Energy sur le thème de la Norvège et de la libéralisation du marché de l'énergie (en français, en allemand et en anglais), <https://www.eventsmartenergy.ch>

Septembre 2019

- **3 sept. 2019**, Lucerne: Journée d'informations de l'Eawag sur les cours d'eau en période de transition énergétique (en allemand), https://www.eawag.ch/de/news-agenda/agenda/detail/?tx_sfpevents_sfpevents%5Bevent%5D=1395&tx_sfpevents_sfpevents%5Bcontroller%5D=Events&cHash=585356cbd6298103dc83f653e7621d60
- **5 / 6 sept. 2019**, Martigny (VS): Conférence sur la gestion de l'eau et 108^{ème} Assemblée générale annuelle de l'ASAE, www.swv.ch/fr/manifestations/manifestations-asae/symposium-et-assemblee-asae/
- **19 / 20 sept. 2019**, Romandie (VD, GE): Cours de perfectionnement (en français), sur la protection contre les crues, organisé par la CIPC, www.swv.ch/fr/manifestations/manifestations-asae/cours-cipc/
- **26 / 27 sept. 2019**, à Rorschach (SG): 22^{ème} Forum de la petite hydraulique (en allemand), www.kleinwasserkraft-anwenderforum.de

Octobre 2019

- **9 - 11 oct. 2019**, Stuttgart: Congrès international de l'IAHR sur la cavitation et les problèmes dynamiques dans les machines et systèmes hydrauliques (en anglais et en allemand), <https://www.iahrwg2019.uni-stuttgart.de>
- **14 - 16 oct. 2019**, Porto: Congrès annuel international de l'hydroélectricité, Hydro 2019 (en anglais), <https://www.hydropower-dams.com/hydro-2019/>
- **29 / 30 oct. 2019**, Rapperswil: Cours sur l'entretien des cours d'eau (en allemand), <https://www.pusch.ch/umweltagenda/gewaesserwart-pflege-und-unterhalt-314/>

Novembre 2019

- **12 nov. 2019**, Olten: Symposium Hydrosuisse 2019 sur la construction, l'exploitation et l'entretien des centrales hydroélectriques (en allemand et en français), <https://www.swv.ch/veranstaltungen/veranstaltungen-swv/hydrosuisse-fachtagungen-wasserkraft/>

Mars 2020

- **20 mars 2020**, Soleure: Congrès d'AEE SUISSE, www.aee-suisse.ch
- **26 / 27 mars 2020**, Tessin: Cours de perfectionnement (en italien), sur la protection contre les crues, organisé par la CIPC, www.swv.ch/fr/manifestations/manifestations-asae/cours-cipc/

A l'adresse <http://swissmallhydro.ch/fr/news-2/veranstaltungen/>, vous pourrez retrouver l'agenda des événements de la petite hydraulique, régulièrement mis à jour par l'association Swiss Small Hydro.

NEWSLETTER PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

ADRESSES UTILES

DIRECTION DU PROGRAMME PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES:

- Office fédéral de l'énergie, Regula Petersen, 3003 Berne, Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00
regula.petersen@bfe.admin.ch

NEWSLETTER:

- Suisse alémanique: Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, martin.boelli@skat.ch
- Suisse romande: Mhylab, Aline Choulot, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, romandie@smallhydro.ch
- Tessin: Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana, Istituto di Sostenibilità Applicata all'Ambiente Costruito, Roman Rudel, 6952 Canobbio, roman.rudel@supsi.ch

AIDES FINANCIÈRES POUR LES ÉTUDES SOMMAIRES:

- Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, Tél. 071 228 54 54, Fax 071 228 54 55, martin.boelli@skat.ch

CENTRES INFOENERGIE:

- Suisse alémanique: Swiss Small Hydro, 9000 Saint-Gall, Tél. 079 373 70 47, deutsch@smallhydro.ch
- Suisse romande: Mhylab, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, Tél. 024 442 87 87, Fax 024 441 36 54, romandie@smallhydro.ch

SECTION INFRASTRUCTURES:

- Planair, Martin Kernen, Crêt 108a, 2314 La Sagne, Tél. 032 933 88 40, martin.kernen@planair.ch

Pour s'abonner à cette newsletter: www.petitehydraulique.ch
> le programme > travail médiatique et newsletter
> abonnement aux newsletters

Désinscription: répondre à l'expéditeur

